



## Arnaque LOA voiture

-----  
Par Samg

Bonjour,

J'ai fait l'acquisition d'un véhicule neuf dans une concession de marque française. J'ai opté pour un système de LOA qui m'a été proposé. Comme suit( proposition faite par mail ):

Prix véhicule. 29250?

Contrat Loa. 36 mois

Dépôt de garantie 7000?( qui me seront restitués au bout des. 36 mois)

Reprise de mon ancien véhicule 13000?: 7000? partent dans le dépôt de garantie et 6000? que je récupère immédiatement.

Mensualités 390?

Montant de la reprise dans 36 mois fixé afin de solder le crédit.

Je réponds à ce mail en donnant mon accord et demande à ce que le contrat soit préparé afin que je vienne le signer.

Je signe le contrat en faisant confiance au vendeur.

Quelques semaines plus tard , quelques jours après la livraison de la voiture, je reçois un récapitulatif de l'organisme financier, et à aucun endroit je retrouve mon dépôt de garantie de 7000?. Je reprend le contrat que j'ai signé et idem je ne retrouve nulle part ce dépôt de garantie de 7000?. Je contacte le vendeur qui après quelque recherches se rend compte que ce n'est finalement pas un dépôt de garantie mais un premier loyer majoré que je ne récupérerai pas. Le vendeur reconnaît son erreur mais la direction du garage ne souhaite rien faire , si ce n'est rester sur ce contrat ou annuler le contrat et repartir sur un crédit classique.

Le garage prétend que ce que j'ai signé est bien un premier loyer majoré. Sur ce contrat on ne parle ni de premier loyer majoré, d'apport ou de dépôt de garantie. Ce que l'on voit apparaître est juste le montant à financer qui est de 22250?.

Ai je un recours ?

Le garage me fit que j'ai jusqu'à vendredi pour changer de financement car ensuite la première échéance va être prélevée et il sera trop tard.

D'avance merci de votre aide.

Cdt,